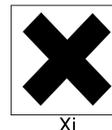


Fiche de Données de Sécurité

ANTIGEL S (poudre)



Fiche du 24/6/2002, revision 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: ANTIGEL S (poudre)

Type de produit et emploi: Antigel pour mortier de ciment

Fournisseur:

MAPEI S.p.A. - Via Cafiero, 22 - 20158 Milan - ITALIE

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:
MAPEI S.p.A - Tel. +(39)02376731

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

25% - 50% carbonate de sodium

N. 67/548/CEE 011-005-00-2 CAS: 497-19-8 EINECS: 207-838-8

Xi Irritant

R36 Irritant pour les yeux.

12.5% - 19.99% aluminat de sodium

N. 67/548/CEE - - - CAS: 11138-49-1 EINECS: 234-39-16

Xi Irritant

R41 Risque de lésions oculaires graves.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

En cas de contact avec les yeux le produit provoque de graves lésions oculaires, comme l'opacification de la cornée ou la lésion de l'iris.

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes. Protéger ensuite les yeux avec une gaze stérile ou un mouchoir propre secs. CONSULTEZ UN MEDECIN.

N'utiliser aucun type de collyres ou de pomades avant d'avoir effectué une visite médicale ou sans l'avis d'un ophtalmologue.

En cas d'ingestion:

Faire vomir. CONSULTEZ IMMEDIATEMENT UN MEDECIN et lui montrer la fiche de sécurité.

Laver immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de malaise consulter un médecin et lui montrer la fiche de sécurité.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit ne présente pas de risque d'incendie.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Eviter de respirer les fumées.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Fiche de Données de Sécurité

ANTIGEL S (poudre)

Porter un masque, des gants et des vêtements de protection.

Précautions au niveau de l'environnement:

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Ramasser rapidement le produit en utilisant des vêtements de protection.

Contenir les fuites et collecter mécaniquement, en évitant de soulever de poussière excessive.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'exposition à de fortes concentrations de poudre.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Conditions de stockage :

Les boîtes doivent toujours bien être fermées.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

L'utilisation d'un masque anti-poussières est recommandé pendant la durée du gâchage.

Protection des mains:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau:

Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.

TLV des substances contenues:

Aucune

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	poudre
Couleur:	blanc
Odeur:	Inodore
pH:	12
Point d'ébullition:	== °C
Point éclair:	== °C
Auto-inflammabilité:	== °C
Limite d'inflammation à l'air(% en vol.):	==
Hydrosolubilité:	partiellement soluble
Liposolubilité:	insoluble
Chlorure:	aucune

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

Peut générer des gaz inflammables au contact de substances organiques halogénées, de métaux élémentaires.

Fiche de Données de Sécurité

ANTIGEL S (poudre)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration:

Ingestion: Oui
Inhalation: Oui
Contact: Non

Renseignements toxicologiques sur le produit:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

Corrosivité/Pouvoir irritant:

Peau:

Le contact direct peut causer une irritation passagère.

Oeil:

Le contact direct peut causer de lésions oculaires graves.

Pouvoir sensibilisant:

Aucun effet n'a été remarqué.

Cancérogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué.

Mutagénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Teratogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité: il n'existe pas de donnée expérimentale, mais on pense que le produit est partiellement biodégradable.

Toxicité pour les organismes d'eau: pas de données expérimentales disponibles.

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N. ONU:	==
RID/ADR:	marchandise non dangereuse
Maritime (IMO/IMDG):	marchandise non dangereuse
MAR/POL 73/78, pièce jointe III:	Non
Aérien (ICAO/IATA):	marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive CEE/88/379 (Classification et étiquetage):

Symboles:

Xi Irritant

R Phrases:

R41 Risque de lésions oculaires graves.

S Phrases:

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

Fiche de Données de Sécurité

ANTIGEL S (poudre)

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre,
Commission of the European Communities

Istituto Superiore di Sanità - Inventario Nazionale Sostanze Chimiche

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

ACGIH - Treshold Limit Values (2000)

SAX'S - Dangerous properties of industrial materials - Tenth Edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.